

## **Demandes d'autorisation d'exploiter parvenues à la direction départementale des territoires de CANTAL concernant des parcelles situées sur la commune de JABRUN**

*Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural.*

### **Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter**

<b>N° dossier</b>	<b>Demandeur</b>	<b>Propriétaires</b>	<b>Superficie (en ha)</b>	<b>Références cadastrales</b>	<b>Date limite de dépôt des candidatures concurrentes</b>
084202301164797-001	GAEC JUGIEU	Section de la Besse et la Gravière	1.8630	000 A 127	23/04/2023
084202301164797-001	GAEC JUGIEU	Section de la Besse et la Gravière	14.3556	000 A 73	23/04/2023

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière